

Décision

Générale

colonial

Décision n° 457 28/04/1949

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 avril 1949

Numéro JO
n° 4 du 01/04/1949

Date du numéro
1 avril 1949

TEXTE INTÉGRAL

M. Lamarque, chef de la station côtière est nommé, à compter du 1er mai 1949, secrétaire administratif de l'Office national des anciens combattants et victimes de la guerre de la Côte française des Somalis, en remplacement de M. Dieffenbach, démissionnaire.